Délibération n°2021/46

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 715-2 et suivant ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Objet : Approbation de la politique des prix et de remises pour les actions de formation continue pour l'année 2022
Le Conseil d'Administration approuve la politique des prix proposée pour 2022 pour les actions de formation continue telle que présentée en annexe.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 22 Présents : 17 Pouvoirs : 5 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Troyes, le 15 décembre 2021
Le président du conseil d'administration

Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 17/12/2021
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 17/12/2021

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr